

Avis de convocation

36^e Assemblée générale annuelle de l'Association franco-culturelle de Yellowknife 9 décembre 2021 au Elks Lodge #314 de Yellowknife ou par Zoom

Très chers membres,

Il me fait grand plaisir de vous convier à la 36^e Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association franco-culturelle de Yellowknife pour l'exercice 2020-2021. Celle-ci se tiendra au Elks Lodge #314 de Yellowknife le jeudi 9 décembre 2021 à 19:30 (7:30 PM) de même qu'en ligne via zoom pour faciliter la participation du plus grand nombre.

Les portes ouvriront à 19:00 au Elks avec service de bar et l'Assemblée débutera à 19:30. Aucune inscription n'est requise pour les gens en personne, mais nous vous prions d'arriver à l'avance pour faciliter les vérifications et le respect de l'horaire. Notez qu'une preuve de vaccination et une pièce d'identité seront exigées à l'entrée.

Ceux qui désirent participer en ligne doivent s'inscrire avant le 8 décembre à midi pour recevoir le lien zoom de même que les documents 24 heures avant l'événement. Les gens participants en personne recevront les documents en main propre le soir de l'événement.

Pour participer en ligne, simplement utiliser le lien suivant : [Formulaire d'inscription en ligne](#)

Un projet d'ordre du jour est joint au présent avis de convocation de même qu'un avis de résolution spéciale devant être adopté en début d'Assemblée puisqu'elle se tient plus de six mois après le 31 mars. Cette année, trois postes sont en élection sur le conseil : la vice-présidence et deux postes d'administrateurs / trices. Nous invitons le processus démocratique à suivre son cours et sollicitons toute personne intéressée à se manifester lors de l'AGA.

Notez que les mandats sont d'une durée de deux ans, pour plus d'information sur l'organisme ou le conseil, vous pouvez communiquer avec la [direction, la présidence ou n'importe quel membre du conseil d'administration](#). Lors de l'AGA et s'il y a plus de candidats que de postes, les candidats auront l'occasion de dire un mot avant l'élection.

Notez que seuls les membres en règle peuvent se présenter comme administrateur et prendre part au vote. Si vous n'êtes pas membre **AVANT LE DÉBUT DE L'AGA**, vous ne pourrez proposer, seconder, appuyer ou voter lors de celle-ci. Pour renouveler votre adhésion à l'AFCY en ligne, utilisez le lien plus bas, si celle-ci n'est pas échue lors du renouvellement, nous ajouterons 12 mois à la date d'expiration figurant à nos dossiers.

[Renouvellement AFCY](#)

Au plaisir de vous voir en grand nombre, le 9 décembre prochain.



Étienne Croteau
Président du Conseil d'administration, AFCY